

Décision Générale colonial

Décision n° 534 du 5 juillet 1943.

n° 534

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 5 juillet 1943
Numéro JO n° 14 du 15/07/1943	Date du numéro 15 juillet 1943

TEXTE INTÉGRAL

Une permission d'absence de trois mois à passer au Levant est accordée à M. BODIN, Contrôleur en Chef des Douanes en service à Djibouti.